



Multicîmes

Bulletin de souscription
Multirisque Dommages des salles de sport,
des structures artificielles d'escalade,
des bureaux administratifs et de leur contenu

LE SOUSCRIPTEUR

Nom _____

Rue _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone _____ Télécopie _____ E-mail _____

ASSURÉ

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

N° d'affiliation de l'Association

Nom de l'Association _____

Nom du Président _____

Adresse du local à assurer _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone _____ Télécopie _____ E-mail _____

Date d'effet du contrat _____

QUESTIONNAIRE

L'Association est-elle :

Locataire seule occupante

oui

Propriétaire

oui

non

non

Co-occupante

oui

Si oui, nombre de jours d'occupation par semaine :

non

Joindre copie de la Convention régularisée avec la Collectivité.

Surface développée des locaux : _____ m²

Valeur du matériel : appartenant à l'association : _____ €

confié à l'association : _____ €

N° OPTION CHOISIE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 (*)

(*) Locaux à usage exclusif de bureaux administratifs

(cocher la case utile)

ASSUREUR OFFICIEL



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

CHAMP D'APPLICATION DU TARIF/QUESTIONNAIRE :

Le tarif préférentiel qui vous est consenti a été étudié en fonction des déclarations ci-après.

Votre local est situé dans un bâtiment :

- construit pour au moins 75 % en matériaux durs (pierres, briques, moellons, parpaings) oui non
- couvert pour au moins 75 % en matériaux durs (tuiles, ardoises, béton, amiante-ciment, tôle) oui non
- occupé pour moins du quart de sa surface développée par des ateliers, commerces ou dépôts renfermant des activités plus dangereuses que celle que vous exercez oui non
- hors galerie marchande de plus de 3000 m² et/ou dont la hauteur est supérieure à 28 m oui non
- faisant l'objet d'une expropriation, ou d'une mesure d'alignement oui non

Les locaux sont-ils équipés :

- d'au moins une serrure à double entrée sur les portes oui non
- de volets pleins, persiennes ou barreaux métalliques à écartement de 17 cm maximum, sur les portes avec parties vitrées, fenêtres, portes-fenêtres et autres ouvertures situées à moins de 3 m du sol ou d'une surface d'appui oui non

ANTÉCÉDENTS :

Etes-vous ou avez-vous été, au cours des 2 dernières années, assuré par une autre société d'assurance, pour l'un ou plusieurs des risques dont la garantie est demandée. oui non

Si oui, à quelle société et jusqu'à quelle date ?

L'un des contrats a-t-il été résilié par le précédent assureur ? oui non

Si oui, pour quel motif ?

Avez-vous subi un ou plusieurs sinistres pour l'un des risques dont la garantie est demandée et ceci au cours des deux dernières années ? oui non

Si oui, dates et causes de ceux-ci :

Nature des dommages : _____

Coût approximatif par sinistre :

Date _____

Signature :



AGF IART

87, rue de Richelieu 75002 Paris

A retourner accompagné du règlement, au



Cabinet GOMIS PASSERINI

N° Orias 07019666/07020818/07020819

80, allée des Demoiselles

31400 Toulouse

Tél : 05 61 52 88 60

Fax : 05 61 32 11 77

E-mail : jean.gomis@agents.agf.fr

Site : www.agf.fr/gomis